RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Élections Législatives du 23 Novembre 1958

Candidature d'Action Républicaine, Familiale et Sociale

présentée par le **Mouvement Républicain Populaire**

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Faute d'avoir réformé à temps des institutions paralysées par les formations politiques spécialistes du déclenchement des crises ministérielles, la France a traversé, au printemps, une crise très grave.

Le succès du réferendum permet aujourd'hui d'orienter la République vers la stabilité et l'efficacité.

Pour que votre "**oui**" du 28 Septembre conserve toute sa signification, vous devez, le 23 Novembre, ne donner votre confiance qu'à un candidat qui ait approuvé et qui approuve sans réticence l'action gouvernementale actuelle, dont le dévouement, l'expérience et la position sur les grands problèmes nationaux et internationaux soit sans équivoque.

En me présentant à vos libres suffrages, je préconise :

— l'application loyale de la Constitution adoptée par le Peuple,

— la poursuite de l'expérience politique en cours,

— en Algérie, la recherche d'une solution pacifique s'inspirant, comme l'indique le discours de Constantine, de la personnalité algérienne, de l'équité entre communautés, créant un lien indissoluble avec la Métropole ;

— l'édification avec les Territoires d'Outre-Mer d'une Communauté fondée sur le respect de la personne humaine et s'opposant, par son réalisme et son dynamisme aux outrances des jeunes nationalismes africains et au communisme ;

— la poursuite de l'œuvre d'unification européenne, seule capable d'écarter la guerre et l'asservissement des peuples libres.

Dans le domaine économique, je refuse le faux dilemne : *récession* ou *inflation*. Une politique d'expansion peut être poursuivie dans la stabilité - indispensable - des prix et de la monnaie.

Elle suppose une véritable réforme fiscale, des mesures d'assouplissement du crédit, la poursuite des investissements rentables, **une politique enfin cohérente en matière agricole** qui place nos exploitants dans une position favorable vis-à-vis de leurs partenaires du Marché Commun.

Le redressement de la France et la paix sociale, impliquent que l'on ne revienne **ni sur la Loi Barangé, ni sur les avantages consentis aux travailleurs des villes et des campagnes** ; que l'on songe à l'avenir des jeunes — notamment des jeunes agriculteurs.

Nous devons refuser toutes les formes de dictature, écarter l'étatisme socialiste, le conservatisme rétrograde, éviter la politique des factions et des compromis si chère au radicalisme et qui a été si néfaste à la France et à la République.

Gérard de BORDE

Conseiller Général du Jura

Membre de la Commission Départementale

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu : *Les Candidats.*

HUMBLOT - Dole - C.O.I.L. 31.0497

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Gérard de BORDE

Septième d'une famille de onze enfants, père de famille lui-même, Gérard de BORDE est né à PAGNEY, le 31 Mai 1913.

Après avoir fait ses études à Besançon et à Paris, il est entré en 1937 à la S.N.C.F. où il occupe actuellement les fonctions d'Inspecteur à la Direction Générale.

Elu Conseiller Général du canton de GENDREY, le 23 Septembre 1945, il est réélu avec des majorités sans cesse accrues, le 7 Octobre 1951 et le 20 Avril dernier **où il obtenait 86 %. des suffrages exprimés.** Il a été à deux reprises, Vice-Président de l'Assemblée Départementale.

Membre de la Commission Départementale et de la Commission des Finances du Conseil Général, Délégué au Comité d'Expansion Economique, Vice Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité, Président de la Commission Départementale du Tourisme, il s'est, depuis treize ans, consacré aux problèmes que pose l'évolution économique du JURA.

Appelé à représenter notre département à l'Assemblée des Présidents des Conseils Généraux, il n'a cessé d'œuvrer pour une refonte des textes concernant les collectivités locales et, notamment, pour une réforme des finances locales.

Son expérience déjà longue des tâches administratives, l'estime en laquelle le tiennent ses mandants, sa parfaite connaissance des problèmes ruraux qui se posent dans la partie Nord du département, notamment en matière d'équipement (adduction d'eau, réfection des réseaux d'électricité, etc...), les contacts fréquents qu'il a déjà eus, au cours de sa carrière, avec toutes les couches sociales, le qualifient pour représenter le Jura au Parlement.

En liaison très étroite avec les Maires, les organisations et dirigeants agricoles, les organisations commerciales, industrielles, ouvrières, les mouvements de jeunes, d'anciens combattants et victimes de guerre, il travaillera avec dévouement dans le sens de l'intérêt général et s'attachera au bien commun des habitants des arrondissements de Dole et Poligny.

Henri BARD

Henri BARD est né à Lons-le-Saunier, le 10 Juin 1896, il est comme Gérard de BORDE, jurassien d'origine.

Engagé volontaire pour la guerre de 1914, il s'est très brillamment comporté sur tous les fronts où il a été appelé à servir et a pris sa retraite comme Lieutenant-Colonel.

Elu Maire de la Commune de Fay-en-Montagne en 1957, il se consacre avec le plus grand dévouement à sa tâche administrative.

Père de cinq enfants, Officier de la Légion d'Honneur.

Il est Président de l'Union Gymnique et Sportive du Jura.